

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 2 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 2 octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Patrick CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Julia DEFAYE, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Jacky MARFILLE, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absentes et excusées : Madame Corinne DESLANDE, Madame Julie KEFI

Procurations : Monsieur Eric GADONNAUD a donné procuration à Monsieur MANDIN, Monsieur Guy PORTMANN a donné procuration à Madame MARBOT

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel MANDIN.

N°20241002-01 : Redevance d'occupation du domaine public (RODP) due par GRDF :

Le conseil fixe, à l'unanimité, le montant de la Redevance pour Occupation du Domaine Public due par GRDF à 345 € pour l'année 2024.

N° 20241002-02 : Mise à disposition d'un garage à Monsieur PORTMANN :

Le conseil décide de remettre à disposition de Monsieur PORTMANN, le garage situé Ruelle de la Petite Ecole et fixe le montant du loyer mensuel, à compter du 1^{er} décembre. Madame le Maire est autorisée à signer la convention d'occupation.

N° 20241002-03 : Mise à disposition d'un local à Madame DELALANDE :

Madame le Maire est autorisée à signer une convention de mise à disposition d'un local à Madame DELALANDE à compter du 1^{er} décembre 2024. Le conseil fixe le montant du loyer.

N° 20241002-04 : Repas des aînés

Le conseil retient, à l'unanimité, la proposition de repas proposé par l'Amaryllis pour 25 € par personne.

Madame le Maire est autorisée à signer le devis de Mélody Cocktail d'un montant de 460 € pour l'animation.

N°20241002-05 : Colis pour les personnes âgées :

Les colis pour les personnes âgées de 75 ans et plus seront commandés auprès de la société Valette au prix unitaire de 19,90 € TTC.

N° 20241002-06 : Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 28,5/35^{ème} :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe pour permettre à un adjoint administratif d'avancer dans ce grade suite à la réussite au concours.

N° 20241002-07 : Création d'un poste de rédacteur territorial :

Dans le cadre de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, le conseil municipal décide de créer un poste de rédacteur.

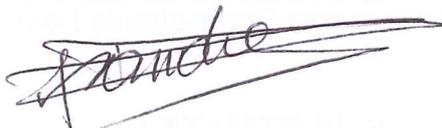
N° 20241002-08 : Convention études et travaux d'aménagement de deux écluses RD 135 :

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Département pour l'étude et l'aménagement de 2 écluses sur la RD 135 dans le Bourg. Les études et travaux sont évalués à 20 464,03 € HT. La participation de la commune est estimée à 8 185,62 € HT.

N° 20241002-09 : Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque Prévoyance :

Le conseil décide d'adhérer à la convention de participation prévoyance et à son contrat collectif d'assurance proposés par le CDG 17 à effet du 1^{er} janvier 2025 et de verser une participation employeur pour le financement du panier obligatoire de 50 % du coût de ces garanties.

Le secrétaire de séance,
Daniel MANDIN



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 11 octobre 2024

Mise en ligne le 11 octobre 2024